

La "Migration clandestine: enjeux et perspectives"

Compte rendu du colloque international

Mohammed Fouad AMMOR

L'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM) en collaboration avec 9 partenaires (Ministères, Ambassades, Université, Fondations, Organismes internationaux) a organisé les 29 - 30 avril 1999 à la Faculté de Droit Rabat-Agdal (Maroc) un colloque international portant sur " Migration Clandestine: enjeux et perspectives ".

Cette rencontre scientifique a réuni 41 intervenants dont 5 espagnols, 5 italiens, 2 français et un belge. En outre cette rencontre fut suivie par un auditoire important composé d'étudiants, de chercheurs de responsables administratifs et de représentants d'associations. Les interventions se sont organisées autour des 5 axes suivants: * des problèmes de méthodologie d'approche,* des problématiques des droits de l'homme, * des spécificités régionales relatives à la migration clandestine, * des déterminants économiques et * enfin des expériences associatives. Ainsi, d'emblée, la migration clandestine (MC), problématique multidisciplinaire est abordée à travers plusieurs éclairages (historique, économique, politique et associatif).

Ce compte rendu tentera de rendre compte de cette rencontre à travers trois angles: l'importance du phénomène, les représentations et discours échafaudés sur cette problématique et enfin quelques réflexions conclusives.

1 ème axe:

L'ampleur de la migration clandestine.

Les migrations internationales et a fortiori celles clandestines sont des phénomènes complexes cristallisant en fait la conjonction du politique, de l'économique et du culturel.

Jusqu'au début des années 70, les besoins en main d'œuvre de la plupart des pays du Nord s'accompagnaient de politiques libérales en matière d'immigration, voire de politiques explicites d'encouragement à l'immigration. Une dé-légitimation des migrations internationales parallèlement à une légitimation de l'intolérance et de la xénophobie se fait jour suite à la crise économique et à la montée du chômage. Depuis le milieu des années soixante-dix, on a assisté à l'abandon des politiques favorables à l'immigration et un renforcement des contrôles aux frontières.

Actuellement, on constate une recomposition des espaces migratoires et l'approfondissement de nouvelles configurations migratoires. Jusque dans les années soixante, on avait coutume de ne faire la distinction qu'entre les migrations définitives et les migrations temporaires. Ce n'est que depuis les années 80 qu'on commence à parler de "migrants clandestins" avec un contrôle de plus en plus soutenu.

Trois caractéristiques ressortent avec force des interventions des uns et des autres:

✓ Le phénomène n'est pas nouveau:

En effet, en dépit d'une apparence de nouveauté, ce qui est en fait nouveau c'est d'une part, l'appréciation de ce phénomène eu égard à un contexte de crise et d'un volant de chômage important et d'autre part les nouvelles catégories de personnes touchées par ce phénomène. Les différentes études montrent que les émigrants sont de plus en plus jeunes, de plus en plus instruits et urbains. La proportion des femmes va grandissant. Socialement, les migrants clandestins ne se trouvent pas au bas de la hiérarchie. Prêts à se lancer dans ces "traversées de la mort", ces "boat people", ces "wetbacks" (dos mouillé), sont, apparemment peu informés sur ce soi-disant l'Eldorado des pays du Nord.

La nouveauté, si nouveauté il y a, serait-elle le produit de la mondialisation ? Ce problème a occupé une partie des débats. Les échanges de vue, à ce propos, ont montré que la réponse est tributaire de la manière avec laquelle on définit la mondialisation. S'agit-il d'un prolongement des tendances mondiales passées propres à l'espace du capital avec, certes, des expressions différentes, ou d'un phénomène nouveau, d'un nouvel ordre/désordre international. En tout état de cause, ce qui est certain est que la globalisation et ses manifestations actuelles conjuguée au mal de vivre au Sud avivent les facteurs d'appel vers les pays du nord.

✓ **Le phénomène est sous-analysé:**

Les participants ont tous reconnu le besoin d'une connaissance plus fiable et plus fine de la migration clandestine. Cette connaissance est d'autant plus nécessaire qu'elle permette une approche plus scientifique et plus opérationnelle.

Les estimations des clandestins sont à la fois grossières et imprécises. D'après certaines interventions, l'Espagne semble avoir confectionné un appareil statistique assez élaboré. L'approche de l'I.N.S. (Immigration National System) aux Etats-Unis semble assez fiable et peut constituer une source d'inspiration. En tout état de cause, le total d'étrangers légaux et illégaux originaires du Sud ou de l'Est ne dépasserait guère, selon certains intervenants dans la pire des hypothèses 2,74% de la population communautaire.

✓ **Le phénomène est complexe:**

De contour flou et perméable et changeant, le migrant se confond parfois avec le réfugié. La profusion d'attributs tels temporaire, définitif, volontaire, involontaire, forcé... ne signifie-t-elle pas l'éclatement d'un paradigme réfractaire à l'appréhension à travers le prisme des catégories anciennes ?

La migration clandestine est l'objet de représentations plurielles. Cette complexité provient aussi du fait que le cognitif se conjugue avec l'affect avec l'éthique avec la responsabilité, avec l'individu situé avec l'institution, avec le droit et les faits... La distanciation, toute relative, à l'égard de ce phénomène est souvent une gageure difficile à tenir.

2 ème axe:

Les représentations de la migration clandestine.

Très souvent les représentations aprioristes déterminent, consciemment ou inconsciemment, explicitement ou implicitement la lecture/diagnostic du phénomène et les éléments de la thérapie. L'importance du phénomène, en fait, n'est pas liée à son volume en soi mais plutôt à l'usage qui en est fait politiquement et socialement. En gros, * Pour les pays de départ: les migrations internationales sont considérées comme "une substitution au développement ou au non-développement. * Pour les pays d'accueil: de plus en plus le syndrome sécuritaire constitue l'idée structurante de la position à l'égard de la MC. (l'idéologie sécuritaire dans un contexte de chômage)

Un grand amalgame, pour diverses considérations, est fait entre immigrés clandestins, trafiquants de drogues, criminalité et crime organisé, révoltes urbaines, incivilités sociales, terrorisme, délinquance, déculturation...

Certains discours jouent sur la corde sensible de la " crainte de la perte d'identité " et sur la dépression économique occasionnée par le fort accroissement de l'immigration et son coût pour le contribuable. Le recours aux lois pour contrer ce phénomène (le système de délivrance des visas, les accords de réadmission.) Le renforcement de l'arsenal répressif, d'après les différents intervenants n'a pas empêché la continuation du processus. * Pour les ONG: la régulation des flux dans une optique de maximisation des effets positifs aussi bien pour les pays de départ que pour les pays d'accueil que pour les migrants et leur famille.

Nous avons, didactiquement, relevé trois catégories de discours. Celles-ci ne sont pas, loin s'en faut, exclusives les unes des autres. Mieux encore, souvent elles se recoupent, se chevauchent, se complètent et parfois, même, se contredisent.

✓ **Le discours positif:**

Ce discours se veut une lecture objective, plus ou moins neutre dont la préoccupation essentielle est de cerner quantitativement le phénomène de la migration clandestine.

En fait, la démarche elle-même et les choix des indicateurs objets d'investigation véhiculent, qu'on le veuille ou non, une prise de position implicite ou explicite. Cette démarche reconnaît vite, la complexité du phénomène parce que situé à la conjonction de l'éthique et de l'institutionnel. Une interrogation critique et lucide des composantes de sa grille de lecture est incontournable d'autant plus que le coût humain de ce phénomène est important: la précarité, la perte du capital social. Le coût est aussi important pour le pays d'origine, dans la mesure la population migrante est de plus en plus instruite. Le montant à gagner pour ces pays est parfois estimé à "un montant largement supérieur au total de l'aide publique au développement".

✓ **Le discours humaniste:**

Plus ou moins virulent mais toujours généreux, ce discours se situe souvent en marge de "l'establishment" et se veut le porte-parole de ces nouveaux damnés de la terre qui sont les nouveaux esclaves du temps de la mondialisation et de la transnationalisation.

Ce discours, avec ses variantes, puise son argumentaire dans deux sources différentes mais, néanmoins, complémentaires: Le décalage entre le credo droits de l'homme et le bafouement de ces droits dans la praxis d'une part et entre le droit de l'individu (à se mouvoir) et celui de l'institution en l'occurrence, l'Etat-nation (à assumer des prérogatives.)

Aussi, relève-t-on certains paradoxes dans les conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Celles-ci, tout en justifiant, le droit à l'individu, de sortir de son territoire national, restent muettes quant aux droits d'entrer dans l'espace des autres. S'il est certain qu'une entrée est une sortie que l'on prend dans l'autre sens, une lecture restrictive, et pour cause, de ces textes ouvre la voie à plus de discrimination. Des propositions, pour sortir de certains paradoxes ont été avancées, notamment la distinction entre le " droit de voyager " (à l'image du droit d'hospitalité) et le " droit de migrer " pourrait être une solution transitoire dans la perspective de l'instauration de la " citoyenneté universelle " et de la solidarité transculturelle et transétatique.

✓ **Discours légaliste:**

L'éventail de réflexion de cette approche est large, il passe par l'analyse des textes afférents au phénomène migratoire et interroge critiqueusement les paradoxes/anachronismes qui ressortent de la confrontation entre le droit et le vécu.

En fait, le point de focalisation de ce discours est le décalage des attentes entre deux acteurs: l'individu et l'Etat. Le premier est régi par sa propension à la mobilité, le second est plutôt obnubilé par la gestion des contraintes et le contrôle social. Cette approche lorsqu'elle prend de la distance à l'égard des pesanteurs des textes apporte un éclairage fécond à la problématique de la migration clandestine.

A propos de ces trois types de discours, leur complémentarité est manifeste. La question de la migration clandestine appelle à la fois: * une connaissance plus fine du phénomène, étape indépassable de toute analyse scientifique pertinente, avec la prise en considération, bien entendu, des précisions méthodologiques et épistémologiques nécessaires. * parce qu'il s'agit d'êtres humains, on ne peut rester insensible éthiquement parlant à l'égard de la migration clandestine. Ne faut-il pas opérer ici, de ce que Lucien Goldman, a appelé un jour " le maximum d'objectivité subjectivement possible ?" * la mobilité /immobilité des personnes à travers les interstices territoriaux institutionnels a toujours mis en jeu l'arsenal juridique, avec plus ou moins de succès, suivant les rapports de force et les enjeux en présence. Les juristes savent, très

bien que la règle est que les textes accusent indubitablement un décalage grandissant par rapport à l'évolution des faits.

3 ème axe:

Plus de coopération pour moins d'immigration

Ce colloque a le grand mérite de faire des avancées importantes dans la connaissance d'un phénomène crucial, à l'aube du 21 ème siècle, dans la sérénité, la responsabilité et l'éthique. La coopération Nord/Sud (et Sud/Sud notamment l'UMA) est une urgence. Si on suit certains calculs correspondant au rythme d'évolution des pays et des régions, il faudrait des temps fous pour rapprocher les niveaux de vie. Or, comme disait, J. Maynard Keynes à long terme nous serons tous morts. Il y a nécessité de "nouvelles stratégies et de nouvelles formes de coopération". Il est de plus en plus reconnu, qu'une relation étroite existe entre MC, développement et signaux envoyés par l'arsenal médiatique occidental encourageant implicitement la migration.

Le développement s'avère être le principal moyen susceptible d'éliminer à terme les MC. Les écarts de revenus entre pays de départ et pays de destination constituent une des causes non moins importantes des MC. Les MC sont la "conséquence du non-développement" et de l'inégale répartition des richesses. Ici la solidarité internationale par notamment l'accroissement du volume d'investissements étrangers et la délocalisation d'entreprises dans les pays d'émigration, qui créerait des emplois, est à même d'atténuer le besoin d'émigrer.

Ecoutons le rapport du Congrès international de l'intervention des pouvoirs publics dans l'émigration et l'immigration d'il y a plus d'un siècle: " Le fait de se transporter, de s'établir, de vivre là où l'on espère trouver une existence plus sûre est une des manifestations les plus naturelles de l'activité humaine. L'histoire de l'émigration, c'est l'histoire même de la civilisation à travers les âges. On voit s'y refléter toutes les phases, bonnes ou mauvaises, de la longue transformation des peuples "

Il est à espérer que la constitution de grands ensembles régionaux et l'édification des zones de libres échanges seront capables de permettre aux flux d'humains de boucler, dans la légalité et la sagesse, les deux autres flux (de marchandises et services et de capitaux) pour édifier une véritable citoyenneté universelle, rêve de nos ancêtres. La globalisation du monde ne peut que s'exprimer par " la mondialisation des flux humains "

Une "pensée planétaire", car c'est à cette échelle que se détermine le devenir des relations entre les nations et les peuples. L'avenir des sociétés, nous disions, n'est pas à l'impossible fermeture des frontières, mais à l'ouverture des esprits à un autre regard sur l'étranger. En effet, l'institutionnalisation de la discrimination et le maintien des hiérarchies ne peut être la solution. La question migratoire, a besoin d'être traitée sur un niveau de responsabilité plus large car demain dans cinquante ans la population des Pays En Développement serait de 8,5 milliards. Les problèmes d'identité, de nationalité, de misère, de famine, de conflits se poseraient autrement. Le néolibéralisme qui voit d'un bon oeil, la libre circulation des marchandises et des capitaux pourrait-il continuer à contrer la libre circulation des personnes ?

La "gouvernabilité de la Terre " et celle du travail a amené certains à proposer d'attribuer à chaque être humain, où qu'il vive et quel que soit son âge, un "revenu monétaire d'existence", réparti sur une base personnelle à travers l'aide internationale, donc en contournant les défaillances et les dysfonctionnements des appareils étatiques. C'était Alfred Sauvy qui disait sagement que " ou bien les richesses iront là où sont les hommes ou bien ce seront les hommes qui iront là où sont les richesses ".